

RÉSUMÉ

PCDR DE FAUVILLERS





Le Conseil communal a décidé de lancer une nouvelle opération de développement rural le 24 mars 2015, en sollicitant l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie. La Commune n'ayant pas pu bénéficier du soutien de la FRW pour 2015-2016, le Conseil a confirmé cette décision à travers une nouvelle délibération le 6 décembre 2016.

Le 17 février 2017, la Commune a reçu un courrier du Ministre Collin l'informant que la FRW accompagnerait l'élaboration du nouveau PCDR à partir de 2017-2018.

Le 4 septembre 2017, le Conseil communal a arrêté les conditions de marché pour la désignation d'un auteur de PCDR, ainsi que la convention d'accompagnement avec la FRW.

Le 15 décembre 2017, suite à la procédure de marché public, le Collège a désigné l'auteur de PCDR, à savoir la sprl Lacasse-Monfort de Sart-Lierneux.

Le 27 mai 2019, le Conseil communal a approuvé la composition de la CLDR.

Le 15 juillet 2021, la CLDR de Fauvillers a approuvé l'avant-projet de Programme Communal de Développement Rural, ainsi que le projet de première convention DR.

Le 27 juillet 2021, le Collège a approuvé l'avant-projet de PCDR.

En août 2021, le Conseil communal de Fauvillers a approuvé en séance plénière le projet de PCDR et le projet de première convention DR.



LACASSE-MONFORT sprl
Bureau d'études

INTRODUCTION : LA COMMUNE DE FAUVILLERS

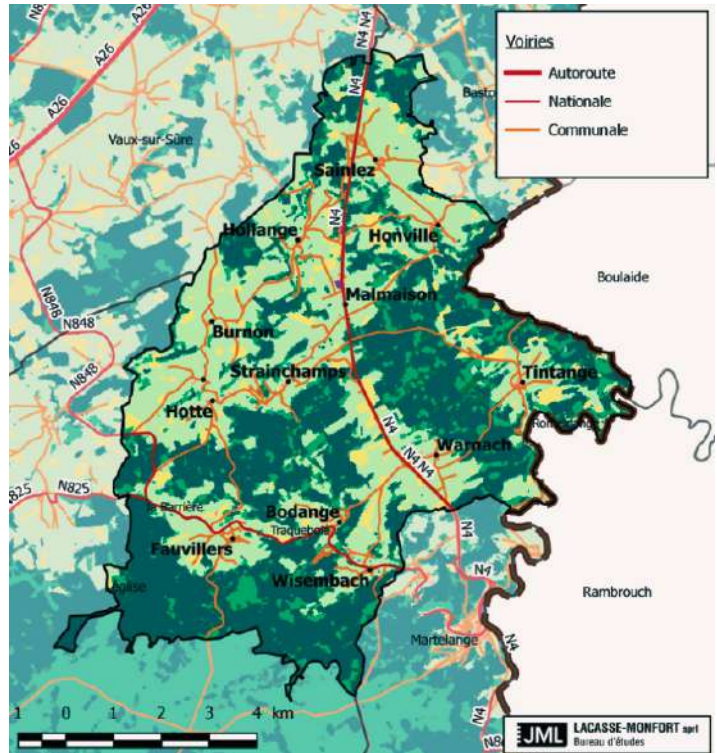
LA COMMUNE DE FAUVILLERS : PRÉSENTATION

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Fauvillers est une commune située au centre est de la Province de Luxembourg, limitrophe avec le Grand-Duché de Luxembourg. Elle compte 13 villages (+ 3 lieux-dits : La Barrière, Traquebois et Oeil). Elle est traversée par la N4 du nord au sud. Située en Ardenne centrale, son territoire couvre 7.411 ha.

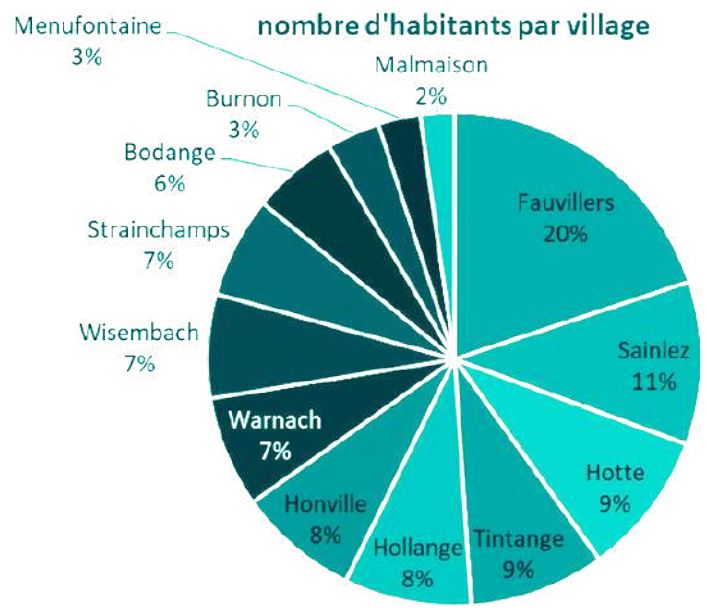
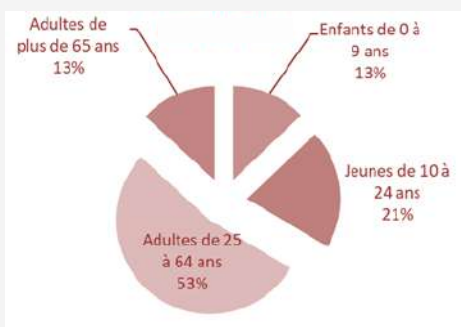
POPULATION

2.319 Fauvillersois(es)* vivent sur le territoire. Cela correspond à 917 ménages privés. La population a fortement augmenté ces 20 dernières années mais cette tendance ralentit ; cette croissance est plus faible que dans les communes voisines.



À ÉPINGLER

La population est assez jeune : l'âge moyen est de 38,2 ans ; les moins de 25 ans représentent une proportion plus importante qu'en Wallonie. Cependant, la part des plus de 60 ans et des plus de 80 ans a augmenté depuis 2010.



* Les statistiques présentées dans ce résumé sont issues des années 2019 ou 2020.

BILAN DE LA 1ÈRE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

PCDR 2005-2015

Le premier Programme Communal de Développement Rural (PCDR) a été validé par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et le Conseil communal début 2005. Il a ensuite reçu l'approbation du Gouvernement Wallon le 01/12/2005 pour une durée de validité de 10 ans.



À ÉPINGLER

La CLDR s'est personnellement investie dans une série d'actions par une mobilisation assez exceptionnelle que pour être soulignée. Les 4 actions suivantes ont été entièrement animées par la CLDR.

• **Dénomination des rues :**

consultation dans les villages via la CLDR

• **Sécurité routière :**

consultation dans les villages via la CLDR, sensibilisation avec l'IBSR*, création de la commission sécurité routière

• **Enquête centrale de services** via la CLDR

• **Patrimoine :**

Mémoire du Tram, recensement patrimonial, création de la Commission patrimoine

**Institut Belge pour la Sécurité Routière, aujourd'hui devenu l'institut VIAS*

5 conventions ont été sollicitées auprès du développement rural :



1ÈRE CONVENTION 12/2005

Construction d'une maison de village à Hollange et aménagement de ses abords



2ÈME CONVENTION 12/2007

Construction d'une maison de village à Sainlez.



3ÈME CONVENTION 06/2009

Aménagement de la maison de village de Strainchamps



4ÈME CONVENTION 12/2010

Aménagement de l'ancienne « ferme Simon » en maison rurale à Fauvillers



5ÈME CONVENTION 12/2015

Rénovation et mise aux normes de la maison de village à Honville.

Les travaux ont débuté en mars 2020.



PARTIE I

**L'ANALYSE
DU TERRITOIRE**

PARTIE I : L'ANALYSE DU TERRITOIRE

CONTEXTE PHYSIQUE ET BIOLOGIQUE

Le territoire communal fait partie du Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier et du Contrat de Rivière de la Moselle. Il se trouve entièrement en zone RAMSAR ; de ce fait, il bénéficie de projets européens, notamment Life.

Les cours d'eau principaux sont la Sûre, la Strange, la Basseille, le Surbach et la Grande Molscht ; ils alimentent le lac de Esch-sur-Sûre, réservoir d'eau potable du Grand-Duché de Luxembourg.

Le réseau d'eau est géré par la SWDE depuis 2016 et l'assainissement collectif (pour 64% de la population et grâce à 3 stations d'épuration) est bien avancé.

Deux sites Natura 2000 (6,6% du territoire), 3 réserves naturelles et 14 SGIB ainsi qu'un site naturel classé (taillis de chênes) mettent en valeur la biodiversité locale et d'intérêt communautaire, comme de nombreuses espèces animales (oiseaux, papillons...) et des habitats (zones humides, affleurement rocheux...).

30% du territoire se trouvent dans un périmètre d'intérêt paysager.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

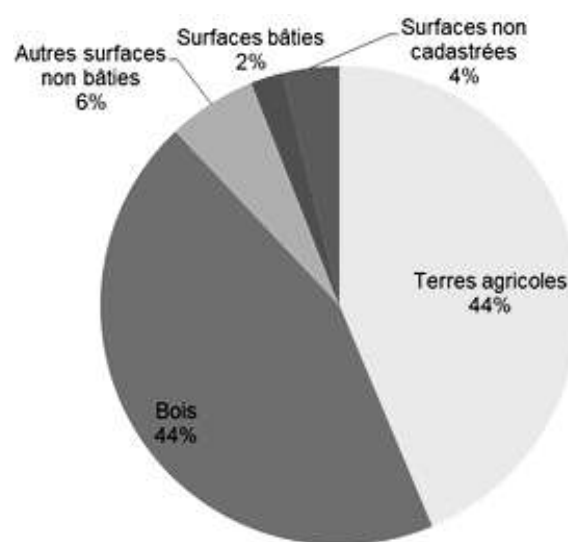
Depuis 2018, le Schéma de Développement Communal structure le territoire. Il définit Fauvillers comme pôle principal et Tintange et Sainlez comme villages relais.

Les logements sont principalement unifamiliaux, à 4 façades, de grande superficie et anciens (plus d'1/4 sont antérieurs à 1900). Seulement 2% d'appartements sont proposés sur le territoire. On dénombre 11 logements publics.



L'ensemble des réserves foncières est estimé à 136 ha. La pression foncière se fait de plus en plus forte, accentuée par la proximité grand-ducale.

Le prix des maisons a plus que triplé entre 1992 et 2016 et celui des terrains a doublé entre 2004 et 2014.



MOBILITÉ

Le territoire est traversé par 2 voiries régionales principales : la N4 (nord-sud) et la N825 (est-ouest) qui permet de rejoindre la E25/E411 en 15 minutes environ. Relativement peu d'accidents ont lieu sur le territoire communal, la N4 restant la plus accidentogène. Mais le sentiment d'insécurité persiste à certains endroits.

5 lignes TEC desservent les villages, auxquelles s'est ajoutée en 2020, la liaison express E69 Bastogne-Arlon avec un arrêt à Warnach.

L'utilisation de la Locomobile (taxi social) est en forte augmentation sur Fauvillers.

Le RAVeL (L618) de Bastogne à Martelange (Eurovélo5, IW9) est en cours d'aménagement.

De nombreux chemins balisés sont valorisés par le syndicat d'initiative, la Commune, la Maison du tourisme Cap Sûre Anlier, le Parc Naturel...



ÉNERGIE

La consommation d'énergie par habitant, bien qu'en diminution, reste supérieure à la moyenne wallonne et caractéristique des contraintes de la ruralité : le transport et le logement sont les principales dépenses énergétiques.

Le parc éolien mis en service en 2021 devient la principale source de production d'énergie, jusqu'à présent représentée par les panneaux photovoltaïques. Quelques moulins hydroélectriques sont également présents, dont un en fonctionnement. Enfin on peut citer le réseau de chaleur à la Ferme Simon à Fauvillers.



À ÉPINGLER

La Commune s'investit dans une gestion durable de l'énergie à travers l'adhésion par le Conseil communal du 27/03/2017 à la Convention des Maires. Dans ce cadre, toutes les actions entreprises par la Commune pour gérer l'énergie de ses bâtiments seront suivies (cadastre énergétique, comptabilité énergétique, planning des mesures correctrices, monitoring particulier à chaque bâtiment ...).



ECONOMIE & EMPLOI

Depuis 2010, de plus en plus de travailleurs frontaliers se rendent au Grand-Duché de Luxembourg, pour atteindre 41% de la population active en 2020. La proportion de salariés est quasi identique et 194 indépendants viennent compléter les actifs.

Le taux de chômage est très faible.

Le ratio d'emploi intérieur est très faible, ce qui signifie qu'il y a peu d'emplois locaux, les travailleurs se rendant préférentiellement au Grand-Duché, dans les communes voisines, Arlon ou Libramont.

Aucune entreprise ne compte plus de 50 travailleurs et peu de commerces sont présents. La ZAEM* de Malmaison n'est que partiellement occupée.

Les terres agricoles représentent 44% du territoire. En 2019, 63 agriculteurs, dont 36 Fauvillersois et 27 des communes voisines auxquels il faut ajouter 2 ou 3 exploitants grand-ducaux, travaillent dans 39 exploitations agricoles de 58 ha en moyenne. La Surface Agricole Utile est évaluée à 2.273 ha.

*Zone d'Activité Economique Mixte

L'agriculture reste principalement axée sur l'élevage bovin extensif, récemment rejoint par quelques élevages de volailles. 15% des exploitations sont certifiées en agriculture biologique et les initiatives de diversification se multiplient. L'achat des terres et des fermes par des Grand-Ducaux entraîne une forte augmentation des prix et l'intensification de l'agriculture.

La forêt représente 45% du territoire. Elle est essentiellement privée et constituée de petites propriétés (moins de 5 ha), seuls 72 ha sont communaux. Le système de gestion de la forêt d'Anlier (gruerie) est source de revenus irréguliers. Environ 15% de la forêt est certifié PEFC.

DYNAMIQUE SOCIALE, CULTURELLE

Outre les services de base présents, plusieurs autres sont spécifiques.

Services généraux	Enfance et adolescence	Aînés
EPN Bibliobus Antenne solidarité asbl PCS Épicerie sociale Maison de Volaiville – centre de jour Centre médical de la Basseille agréée en tant que maison médicale en 2018 Médecins spécialistes Recyparc intercommunal	Crèche (21 places) Co-accueil Permanence ONE 1 école communale et 3 implantations (198 élèves 2020-2021) Accueil extra-scolaire Plaines de jeux du CPAS Point Infor'Jeunes Edelweiss à Hollange Vieux Moulin de Strainchamps	Maison d'accueil communautaire Convention avec la maison de repos de Sainte-Ode



29 associations, dont 9 sportives, bénéficient de 13 locaux de rencontre et d'un kiosque, la plupart sont publics.

Depuis 2020, les sportifs fauvillersois ont accès au hall sportif intercommunal « Martelage-Fauvillers » ainsi qu'aux terrains de football synthétiques et aux cours de tennis associés.



De nombreuses commissions citoyennes permettent l'implication des habitants dans la gouvernance de leur Commune :

- Conseil Communal des Enfants
- Conseil Communal des Jeunes
- Conseil Consultatif Communal des Aînés
- Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité
- Commission Locale de Développement Rural
- Commission patrimoine
- Commission sécurité routière

TOURISME

Le tourisme est porté par la Maison du tourisme Cap-Sûre-Anlier et le Syndicat d'Initiative.

Il est tourné vers la nature avec 150 km de sentiers balisés, des circuits VTT et le RAVeL.

3 circuits thématiques historiques originaux complètent cette offre.



Les hébergements, pour la plupart des gîtes, sont peu nombreux mais de qualité ; 1 hôtel et 1 camping diversifient cette offre. On peut également citer environ 60 résidences secondaires principalement réparties dans 3 villages et les camps scouts accueillant environ 1.000 enfants chaque année.



PARTIE II

**LA PARTICIPATION
CITOYENNE**

PARTIE II : LA PARTICIPATION CITOYENNE

LES POINTS MARQUANTS DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) DE LA COMMUNE DE FAUVILLERS

1



UN HAUT TAUX DE PARTICIPATION ET DE REPRÉSENTATIVITÉ

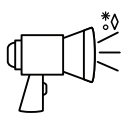
150 personnes ont participé aux diverses réunions publiques. À celles-ci, s'ajoutent les 127 autres personnes qui se sont inscrites sur la plateforme numérique de consultation mise en place après les groupes de travail thématiques.

30 personnes ont participé aux deux consultations.

La plateforme numérique de consultation a permis une belle complémentarité dans la représentativité des participants. Des personnes peu disponibles pour les réunions de soirée ont pu s'exprimer par ce biais. Toutes les tranches d'âges sont ainsi représentées et tous les villages ont participé.

Au total, 277 Fauvillersois se sont impliqués dans l'opération de développement rural ; rapporté aux 2.256 habitants de la commune, cela donne un beau taux de participation de 12,3%.

2



UNE COMMUNICATION DIVERSIFIÉE VERS LA POPULATION

Dès le lancement de l'opération de développement rural, la Commune a mis l'accent sur la communication. Divers médias ont été utilisés pour faire parvenir les informations aux habitants : presse écrite, télévisuelle et radio, toutes-boîtes, affiches, bouche à oreille...

Outre ces médias traditionnels, il a été fait appel aux outils numériques pour toucher le plus grand nombre ; un site internet dédié à l'ODR, l'utilisation des réseaux sociaux et une consultation numérique ont largement contribué au vif succès de la communication autour du processus.

L'élaboration du PCDR a été marquée par l'organisation de quatre grandes campagnes de communication aux différentes étapes-clés :

1. Début 2018 : invitation aux séances d'information-consultation.
2. Début 2019 : relance de la dynamique après la pause électorale, appel à candidatures à la CLDR et invitation aux groupes de travail thématiques.
3. Juillet-Septembre 2019 : consultation numérique.
4. Fin 2021 : présentation des résultats du travail de la CLDR et focus sur le PCDR et les premiers projets.

3

DEUX PAUSES DANS L'ÉLABORATION

Les consultations villageoises ont débuté en avril 2018 et se sont clôturées le 31 mai 2018.



Aucune réunion publique ne pouvait être organisée dans la période précédant les élections communales ; la reprise a eu lieu en janvier 2019, après l'installation du nouveau Conseil communal.



La seconde pause a été décrétée par Directive fédérale imposant un confinement général pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 dès mars 2020. La CLDR venait de dresser la première programmation des projets du PCDR.

Le développement d'outils numériques adaptés, dans la continuité de la dynamique préalablement lancée, a permis de maintenir le lien avec la CLDR et de poursuivre les réflexions et le travail de co-construction entre septembre 2020 et juin 2021.

SYNTHÈSE DU PROCESSUS

2017



Visites de terrain

Afin de se familiariser avec le territoire communal, les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) et l'auteur de programme (la société Lacasse-Monfort) ont effectué des visites de terrain fin 2017.



entretiens avec des personnes ressources



Ils ont aussi interrogé 15 personnes ressources, acteurs du territoire, dont les membres du Collège, pour faire le point sur les atouts et faiblesses de la commune, des villages et dans des thématiques spécifiques. Une série de besoins et de pistes a également été collectée pour être intégrée dans les étapes suivantes du processus.

2018



14 mars 2018 : Information du personnel communal

Interlocuteur principal entre la population et les mandataires communaux et acteur particulier de la dynamique communale, l'agent communal est une personne-clé pour le bon déroulement d'une ODR. C'est pourquoi une séance d'information a été organisée à l'attention du personnel communal.



**13 avril 2018 :
Consultation des jeunes**

Les jeunes ont été le premier public rencontré dans le cadre de l'ODR.

La réunion s'est tenue le vendredi 13 avril 2018 à la maison de village de Honville. Elle a regroupé 10 participants et surtout généré de nombreuses idées.



**Avril à Mai 2018 :
Consultations villageoises**



À ÉPINGLER

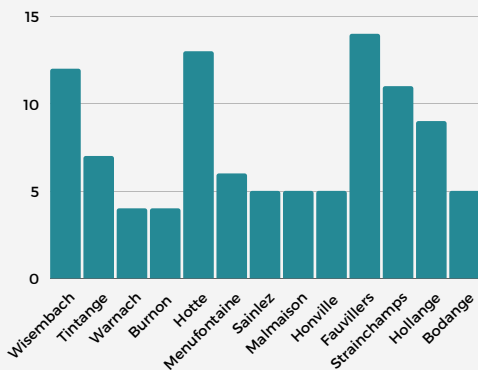
Les habitants des plus petits villages se sont plus particulièrement investis dans ces réunions. Ainsi, 13% des habitants de Menufontaine sont venus s'exprimer sur leurs besoins.



Sur l'ensemble des participants, les habitants de Fauvillers, Hotte et Wisembach ont été les plus nombreux à participer aux séances de consultation villageoise.

Les villages ont été regroupés pour obtenir un panel d'habitants suffisant (variant entre 160 et 487 personnes), tout en favorisant la plus grande proximité possible. 7 réunions ont donc été fixées.

Ces séances visent deux objectifs principaux : d'une part, présenter à la population l'opération de développement rural et lui transmettre des informations sur le territoire communal ; et d'autre part, récolter son avis et identifier ses besoins.



Au total, on atteint un taux de participation de 8,9%. Si l'on considère les personnes distinctes rencontrées, ce sont 5,7% des habitants qui ont pris part aux réunions de consultation villageoise.

Il faut noter que tous les membres du Conseil communal ont participé à au moins une réunion.

Date	Pour les habitants de	Total
Jeudi 19 avril	Tintange - Warnach	27
Jeudi 26 avril	Sainlez - Honville - Malmaison	28
Jeudi 3 mai	Strainchamps	26
Mardi 8 mai	Wisembach - Bodange	31
Jeudi 17 mai	Hollange	21
Jeudi 24 mai	Menufontaine - Hotte - Burnon	36
Jeudi 31 mai	Fauvillers	31
		200

TRÈVE ÉLECTORALE





2019

22 janvier 2019 : Réunion de synthèse des consultations villageoises

Cette réunion avait pour but de faire le point sur les résultats des consultations de 2018 et d'inviter les habitants à participer à la suite de l'ODR, au travers des groupes de travail thématiques ou encore en s'inscrivant à la CLDR.



Février à Avril 2019 : 6 Groupes de travail thématiques



À ÉPINGLER

Les groupes de travail ont récolté une participation de 132 personnes, avec 10 excusés.

Les participants étaient plus de 20 à chaque réunion, à part à celle sur l'économie et l'agriculture (17 personnes). Il convient également de souligner l'implication du Collège dans ces réunions. Un certain nombre de personnes n'a pas hésité à participer à plusieurs réunions ; bien souvent, les futurs membres de la CLDR.

L'organisation des groupes de travail thématiques a été pensée selon les trois axes du développement durable, chacun étant scindé en deux réunions. Ces séances visent principalement à préciser le diagnostic sur des thèmes spécifiques et à identifier les enjeux et des pistes de projets pour y répondre.

Pilier DD	Thèmes principaux	Dates	Expert	Participants
Vie en société > Liens sociaux et vie villageoise	Vie associative, sportive et culturelle	5 février 2019	Inspection culture FWB	22 participants, Dont 4 élus, 3 excusés
	Liens sociaux et services	12 février 2019	PCS	25 participants, Dont 5 élus, 1 excusé
Territoire > Cadre de vie et environnement	Cadre villageois et aménagement du territoire ; nature	26 février 2019	Commune PNHSA	25 participants, Dont 5 élus, 1 excusé
	Ressources naturelles et environnement	12 mars 2019	Adalia Pep's Lux	20 participants, Dont 3 élus, 2 excusés
Vie économique > activités	Économie locale et agriculture	26 mars 2019	ADL	17 participants, Dont 3 élus, 1 excusé
	Tourisme et mobilité	2 avril 2019	Maison du Tourisme DGO1	23 participants, Dont 5 élus, 2 excusés



Mai 2019 : Installation de la CLDR

La composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a été approuvée par le Conseil communal en sa séance du 27 mai 2019. La CLDR compte 30 membres, dont 6 représentants du Conseil communal. Chaque village y est représenté.



À ÉPINGLER

Cette CLDR se distingue par la proportion de femmes (57%) et la représentation équilibrée des différentes tranches d'âges.



Juillet à Septembre 2019 : Consultation numérique



À ÉPINGLER

En tout, 157 personnes se sont inscrites sur la plateforme ; 53% de femmes et 47% d'hommes. Tous les villages étaient représentés. Les habitants de Fauvillers et Sainlez ont été les plus nombreux à s'inscrire.

45% des inscrits ont moins de 40 ans.

Les 50 propositions sur la plateforme ont suscité 129 commentaires et 1.221 votes (1.178 favorables et 43 défavorables).

Les propositions ayant récolté le plus de votes favorables concernent les piliers économique et environnemental (cadre de vie).

Complémentaire aux réunions physiques, une consultation numérique a été lancée sur la plateforme FRW *participation.frw.be* durant l'été 2019.

Cette consultation numérique a permis d'atteindre trois objectifs principaux :

1. Toucher une plus grande partie de la population du territoire communal en récoltant les avis de personnes qui ont a priori moins de possibilités de participer aux réunions publiques la semaine, en soirée.
2. Etayer les idées déjà proposées lors des informations-consultations villageoises et des groupes thématiques.
3. Donner à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) des indications complémentaires pour prioriser les idées qui deviendront des projets concrets à mettre en œuvre dans le cadre du second Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de Fauvillers, par un système de votes et de commentaires.



De Mai 2019 à Mars 2020 :
Travail de la CLDR sur :

- le diagnostic partagé
- la stratégie
- la programmation des projets

PCDR
PARTIES 3 4

Dès juin 2019, la CLDR s'est réunie régulièrement pour co-construire le PCDR de Fauvillers.



Elle a été chargée, sur base des éléments apportés par la population (en réunion ou sur la plateforme) et l'Auteur, de valider le diagnostic partagé et de déterminer la stratégie à mettre en place, ainsi que les projets concourant à la réalisation de ces objectifs.



À ÉPILER

Les deux Commissions mises en place lors de la première ODR ont été renouvelées :

- Commission patrimoine qui compte 6 membres de la CLDR
- Commission Sécurité routière qui compte 10 membres issus de la CLDR et 2 représentants du Collège.

2020

COVID 19



Octobre à Décembre 2020 :

Travail de la CLDR sur :

- l'approfondissement des projets
- la finalisation des fiches projets

PCDR PARTIE 5

Les 10 premières réunions de CLDR

28 mai 2019 : installation de la nouvelle CLDR (dans le cadre de la révision du PCDR) : présentation des membres, ROI, charte CLDR	19 participants 8 excusés
11 juin 2019 : ROI, diagnostic partagé, enjeux	22 participants 7 excusés
25 juin 2019 : ébauche de stratégie – enjeux prioritaires	19 participants 10 excusés
24 septembre 2019 : résultats de la plateforme de consultation ; stratégie	20 participants 5 excusés
15 octobre 2019 : choix des projets matériels à reprendre au PCDR	17 participants 11 excusés
5 novembre 2019 : choix des projets immatériels à reprendre au PCDR	15 participants 11 excusés
3 décembre 2019 : approfondissement des projets du pilier économique	16 participants 8 excusés
21 janvier 2020 : approfondissement des projets du pilier environnemental	18 participants 9 excusés
4 février 2020 : approfondissement des projets du pilier social	11 participants 10 excusés
3 mars 2020 : programmation des projets en lots	15 participants 13 excusés

Lors du premier confinement, une évaluation du processus participatif a été proposée aux membres de CLDR afin d'avoir leur feed-back. Les membres ont aussi été invités à travailler sur le défi du PCDR en proposant leurs idées.

Lors de la deuxième vague d'octobre 2020, les réunions ont été organisées en ligne, sur la plateforme mise à disposition par la FRW. Les membres de la CLDR ont continué à répondre présents.

Cinq séances dédiées à la finalisation des fiches-projets des lots 1, 2 et 3 ont été organisées en ligne afin d'apporter les éléments suffisants à l'auteur pour finaliser le PCDR.

27 octobre 2020 : en ligne Les projets du lot 1	12 participants 9 excusés
17 novembre 2020 : en ligne Finalisation des fiches-projets des lots 2 et 3 - Social, culture et santé / en ligne	13 participants 1 excusé
24 novembre 2020 : en ligne Finalisation des fiches-projets des lots 2 et 3 – cadre de vie et patrimoine	12 participants 4 excusés
1 décembre 2020 : en ligne Finalisation des fiches-projets des lots 2 et 3 – énergie et biodiversité	8 participants 7 excusés
8 décembre 2020 : en ligne Finalisation des fiches-projets des lots 2 et 3 – économie et mobilité	10 participants 6 excusés

2021



Juin et Juillet 2021 :
Travail de la CLDR sur :

- la finalisation du PCDR
- la relecture du PCDR



À ÉPILER

Le défi est le fil conducteur du PCDR, le titre de la stratégie. Il indique l'ambition du PCDR. Les membres de la CLDR ont choisi pour le PCDR de Fauvillers le défi suivant :

« Fauvillers, nos projets pour un avenir plus durable, dynamique et solidaire. »

15 juillet 2021

APPROBATION PCDR



En juin 2021, une réunion plénière numérique a été organisée pour présenter la version finalisée des projets matériels du lot 1 à la CLDR et établir la planification des projets par lot (court, moyen et long termes).

La programmation triennale des projets à subventionner en développement rural est :

1. Aménagement de l'Eldo en une maison multiservices, associée à un logement locatif communal et un atelier rural à Fauvillers
2. Aménagement de la salle de Warnach en maison de village
3. Développement du site de Oisefagne

La CLDR a également choisi le défi du PCDR de Fauvillers.

Un comité de lecture du PCDR a été mis en place en vue de l'approbation de l'avant-projet de PCDR.



Le 15 juillet 2021, les membres de la CLDR ont approuvé à l'unanimité l'avant-projet de PCDR et la 1ère convention à introduire en Développement Rural (Eldo).

Ils ont pris connaissance de la nouvelle circulaire DR (2020) et ont adapté leur Règlement d'Ordre Intérieur.

LA PARTICIPATION EN CHIFFRES



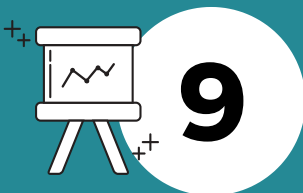
réunions de coordinations dont 11 numériques



journées de visites de terrain sur la commune



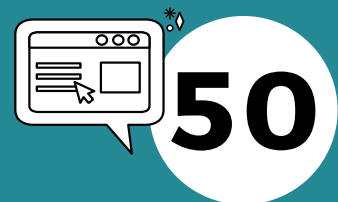
entretiens de personnes ressources



9 réunions de consultation :
7 réunions villageoises,
1 consultation jeune et
1 réunion de synthèse



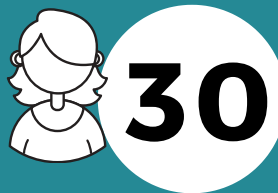
groupes de travail thématiques sur les 3 piliers du développement durable



idées de projets lors de la consultation numérique sur la plateforme www.participation.frw.be



réunions de CLDR



membres de CLDR



villages représentés

150

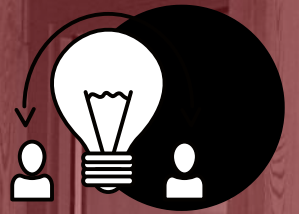
150 participants aux consultations physiques

12,3%

157

participants à la consultation numérique

un taux de participation de 12,3%, pour un total cumulé de 277 citoyens (sur 2.256 habitants) ayant pris part à l'élaboration du PCDR de Fauvillers



PARTIE III
LE DIAGNOSTIC
PARTAGÉ

PARTIE III : LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

PILIER SOCIAL

SERVICES & SANTÉ

La population épingle la qualité des initiatives et des services sociaux présents sur la commune, notamment en faveur de la santé. Cela étant, elle constate également que l'accès à ces services, concentrés à Fauvillers, reste une problématique en milieu rural et pour certains publics, et souligne l'importance des services de proximité en imaginant des solutions plus mobiles qui permettraient de se rapprocher des citoyens.

En matière de santé, la population et la CLDR se réjouissent du développement de la maison médicale qui constitue un partenaire essentiel pour élargir le champ d'action d'une politique de la santé aux thématiques liées à l'alimentation saine, au sport ou encore à la qualité de l'environnement.

LOGEMENT

En termes de logement, la population a mis en avant le besoin pour les années futures d'adapter l'offre immobilière de la commune.

La CLDR souligne également le besoin de soutenir les habitants afin qu'ils puissent rester vivre sur leur territoire, notamment les jeunes, et d'adapter les logements existants pour répondre aux enjeux énergétiques ou au vieillissement de la population.

Enfin, si la population reconnaît l'offre communale en logements publics, la CLDR insiste sur le faible potentiel qu'a la Commune pour intervenir : peu de logements ou de terrains à bâtir en propriété.

CITOYENNETÉ & COMMUNICATION

Le dynamisme des 3 Conseils - des Enfants, des Jeunes et des Aînés - est particulièrement apprécié, ainsi que les Commissions patrimoine et sécurité routière : l'implication des citoyens dans la vie communale est reconnue et valorisée.

Le mauvais réseau de télécommunication est un réel frein pour les habitants : pour communiquer, mais aussi pour développer l'économie locale et toutes les autres activités en général. Même dans les villages où le réseau est le plus performant, la connexion reste insuffisante pour une utilisation familiale et encore plus pour une utilisation professionnelle.

Malgré les moyens mis en place, les informations n'atteignent pas toujours leurs publics et le sentiment d'une communication déficiente domine parfois.

VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE & CULTURELLE

La CLDR relativise le dynamisme associatif en insistant sur la diminution des bénévoles et le manque de liens et de communication entre associations, entraînant une baisse du dynamisme associatif dans certains villages comme lors des événements relativement peu mobilisateurs et ponctuels.

Les activités intergénérationnelles liées aux initiatives du CCCA avec les écoles, sont reconnues par la population, même si elle regrette le manque de projets intergénérationnels.



Bien que des acteurs culturels agissent sur le territoire, ils ont peu de visibilité et sont trop peu nombreux et diversifiés. Ils ne bénéficient pas de collaborations avec les infrastructures culturelles voisines.

De même, la population regrette que la plus grande partie des sportifs fauvillersois se rendent dans les communes voisines pour pratiquer leur sport et/ou le pratiquent en extérieur, par manque de diversité des clubs et surtout d'infrastructures. Cela implique aussi des problèmes d'accès (mobilité, coût...) vers les infrastructures voisines.

La population identifie certaines situations spécifiques : perte de dynamisme dans certains villages, manque de lieux de rencontre... et elle insiste sur l'importance de la cohésion sociale qui apparaît menacée par des clivages (ruraux/néo-ruraux, habitants/frontaliers, jeunes/âgés...) ; elle propose de privilégier des solutions susceptibles d'encourager les rencontres et le partage au sein des villages.

La CLDR insiste particulièrement sur l'importance de l'école communale et ses nécessaires développement et adaptation aux demandes sociétales, comme socle de départ de la cohésion sociale.

PILIER ENVIRONNEMENTAL

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La CLDR relève l'importance du SDC qui donne les orientations à appliquer, et précise l'écart entre le potentiel à bâtir et la rétention foncière réelle. Sur le thème de l'aménagement du territoire, les habitants détaillent par village les aménagements de convivialité présents (comme au centre de Fauvillers : aire de sports, plaine de jeux... ; à Bodange : kiosque...) ou manquants (mobiliers urbains, équipements sportifs et/ou de convivialité, plantations...).

PATRIMOINE

Le patrimoine et le petit patrimoine sont bien présents dans les villages ; les murs en pierres sèches et les inventaires existants sont notamment cités pour être valorisés auprès des habitants comme des touristes. Il est également relevé que peu de villages disposent d'une place centrale.

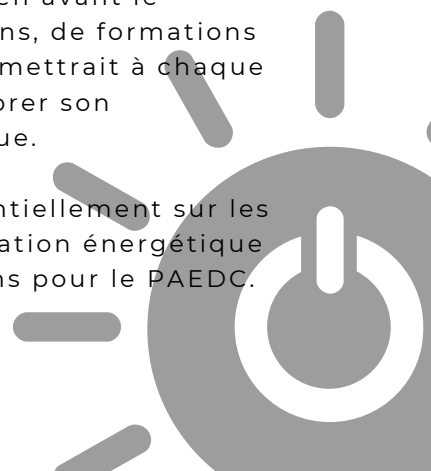
La population souligne la qualité du patrimoine naturel : la faune (diversité du gibier, blaireau, cigogne noire), l'air, la biodiversité, les zones Natura 2000, les zones humides. La nature est un atout aux retombées multiples, tant au niveau local (cadre de vie des habitants), que régional (attraits touristiques), voire international (préservation d'habitats menacés). Les vues, la Sûre et les sentiers sont les atouts paysagers principaux pour la population.

Cependant, la CLDR exprime vivement ses inquiétudes quant à l'usage des pesticides en particulier et aux atteintes à l'environnement de manière générale, générées par une agriculture intensive grand-ducale. L'utilisation des pesticides préoccupe sérieusement la population pour ses conséquences sur l'environnement bien sûr mais aussi pour la santé de toute la population.

ÉNERGIE

En termes d'énergie, la population insiste particulièrement sur les «petits» gestes du quotidien qui, réalisés par l'ensemble de la population, permettraient de contribuer au défi climatique. Les discussions mettent en avant le manque d'informations, de formations et de soutien qui permettrait à chaque Fauvillersois d'améliorer son empreinte énergétique.

La CLDR insiste essentiellement sur les aspects de consommation énergétique et propose des actions pour le PAEDC.



En termes d'assainissement, la population et la CLDR ne se contentent pas de la bonne situation de la commune au PASH* ; elles souhaitent que des efforts soient également envisagés dans les villages non repris en zone d'assainissement collectif pour contribuer à la qualité des eaux sur la commune comme vers l'aval. De la même manière, malgré des progrès constatés au niveau de la collecte des déchets, la population, appuyée par la CLDR, est particulièrement préoccupée par la propreté dans les villages et le long des routes.

**Plan d'Assainissement par Sous bassin Hydrographique*

PILIER ECONOMIQUE

ÉCONOMIE LOCALE & CIRCUITS COURTS

L'aspect local de l'économie est clairement ressorti. Le développement des circuits courts est souhaité car répondant à plusieurs thématiques importantes aux yeux des Fauvillersois : agriculture, alimentation, mobilité, environnement, commerces, services... Au sein de cette thématique globale, de nombreuses solutions sont envisagées pour pallier l'absence de commerces de proximité.

La CLDR estime que l'ADL est un acteur important à soutenir et à développer. Quant à la ZAEM, elle a fait l'objet de longues discussions, la CLDR estime qu'elle représente un potentiel important et incontournable malgré les difficultés de son développement actuel.

AGRICULTURE

La population insiste sur la pression foncière grand-ducale qui s'exerce à la fois sur les terres et les fermes, entraînant le sentiment que les agriculteurs locaux n'ont plus l'opportunité de s'installer et/ou de s'agrandir. Les différences de pratiques agricoles, et notamment l'usage des pesticides, entre les Fauvillersois et les Grand-Ducaux sont vivement ressenties par les agriculteurs et la population.

Ces craintes montrent bien l'attachement de tous les citoyens aux pratiques agricoles locales.

La CLDR a particulièrement insisté sur l'importance de conserver l'agriculture locale et respectueuse de l'environnement ; ainsi que sur le soutien à apporter aux agriculteurs. Cependant ces derniers relèvent un manque de dialogue entre eux et la population y compris locale, une méconnaissance de leur métier et de la diversité de leurs pratiques. Les différentes initiatives de diversification agricole sont valorisées.

TOURISME

La population regrette que l'attractivité touristique de la commune ne soit pas à la hauteur du potentiel de la beauté des paysages, de la proximité de sites importants pour le tourisme de mémoire, du tourisme lié à la forêt... La CLDR insiste particulièrement sur les atouts liés à la présence d'infrastructures existantes comme le RAVEl ou les nombreux circuits balisés et autres sentiers.



Cependant, les habitants aimeraient une amélioration qualitative de l'offre existante, sa diversification et de l'innovation pour répondre aux différents manquements, dont les plus importants concernent l'HoReCa et le manque d'information et d'accueil des touristes. De nombreuses réflexions envisagent la nécessité de se démarquer par une identité spécifique. Enfin, le nombre de scouts en augmentation ces 5 dernières années, est inégalement apprécié par la population.

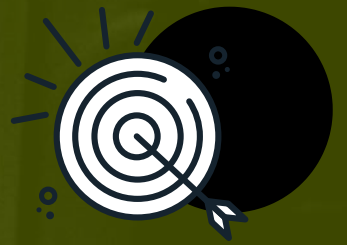
MOBILITÉ

Dès les consultations dans les villages, la mobilité a été clairement identifiée comme le gros point faible de la commune. Malgré les atouts que présentent la N4 pour l'emploi, le développement de la Locomobile ou la réduction du nombre d'accidents observée ces dernières années, cette inquiétude en matière de mobilité se manifeste particulièrement au niveau des nombreux points noirs identifiés en matière de sécurité, mais également au niveau des lacunes que présente l'offre TEC ou de l'enjeu important du RAVeL encore trop peu exploité.



Le développement d'un réseau de mobilité douce en s'appuyant sur le développement du RAVeL en cours d'étude par le SPW et sur les sentiers existants représente le principal potentiel.

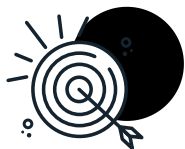
Les limites identifiées en matière de transport collectif existant font clairement émerger l'importance de solutions alternatives, mais également de l'information. Cela permettrait d'améliorer l'accès aux services et à chacun des villages ou le développement de solutions facilitant l'accès aux activités et à la culture.



PARTIE IV

**LA STRATÉGIE
DU PCDR**

PARTIE IV : LA STRATÉGIE DU PCDR



UNE STRATÉGIE COHÉRENTE BASÉE SUR LES 3 PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La stratégie et les projets du PCDR de Fauvillers sont cohérents avec les principales stratégies communales et supracommunales. Notamment, les liens ont été précisés avec :

- le Schéma de Développement Communal (2018),
- le Programme Stratégique Transversal (2019-2023),
- le Plan de Cohésion Sociale (2020-2025),
- le Groupe d'Action Locale Haute Sûre Forêt d'Anlier (2017-2022) et le Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier (2013-2023).

D'autres stratégies et acteurs ont également été pris en compte comme la Maison de l'Urbanisme Lorraine Ardenne, la Convention RAMSAR, le PASH, la Contrat de rivière, la Convention des Maires, l'Agence de Développement Local, la Maison du Tourisme Cap Sûre-Anlier, ...

La stratégie du PCDR s'organise selon les 3 piliers du développement durable (social, environnemental et économique).

Elle compte :

- 6 grands objectifs (deux par pilier du développement durable)
- 16 objectifs opérationnels

FAUVILLERS, NOS PROJETS POUR UN AVENIR PLUS DURABLE, DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE		
PILIER SOCIAL	PILIER ENVIRONNEMENTAL	PILIER ÉCONOMIQUE
<p>1. Renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois(e)</p> <p>1.1. En proposant des solutions adaptées pour permettre à chacun de rester vivre sur le territoire 1.2. En menant des actions préventives en faveur de la santé 1.3. En favorisant l'accès au logement</p>	<p>3. Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale</p> <p>3.1. En assurant le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal 3.2. En protégeant et valorisant les éléments du patrimoine local</p>	<p>5. Organiser la mobilité pour tous aux niveaux local et supracommunal</p> <p>5.1. En favorisant la mobilité active pour relier chaque village de la commune 5.2. En soutenant des solutions alternatives de mobilité utilitaire 5.3. En améliorant la sécurité routière sur tout le territoire</p>
<p>2. S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants</p> <p>2.1. En facilitant l'accès au sport et à la culture 2.2. En créant des coopérations au sein du milieu associatif 2.3. En mettant en place des actions pour renforcer la cohésion sociale et la communication</p>	<p>4. Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement</p> <p>4.1. En allégeant l'empreinte énergétique du territoire, en commençant par encourager des modes de consommations et de productions raisonnées 4.2. En favorisant la biodiversité et en sensibilisant au respect de la nature 4.3. En mettant en œuvre des initiatives durables et créatives stimulant la protection des ressources, en particulier l'eau et la gestion des déchets</p>	<p>6. Soutenir une économie circulaire et les circuits courts</p> <p>6.1. En promouvant les activités, offres commerciales alternatives et emplois locaux 6.2. En encourageant une agriculture locale, raisonnée et proche du consommateur, en valorisant notamment les produits locaux</p>

● En favorisant l'accès au logement

● En menant des actions préventives en faveur de la santé

Renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois(e)

● En proposant des solutions adaptées pour permettre à chacun de rester vivre sur le territoire

● En encourageant une agriculture locale, raisonnée et proche du consommateur, en valorisant notamment les produits locaux

Soutenir une économie circulaire et les circuits courts

● En promouvant les activités, offres commerciales alternatives et emplois locaux

● En améliorant la sécurité routière sur tout le territoire

Organiser la mobilité pour tous aux niveaux local et supracommunal

● En soutenant des solutions alternatives de mobilité utilitaire

● En favorisant la mobilité active pour relier chaque village de la commune

● En facilitant l'accès au sport et à la culture

S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants

● En créant des coopérations au sein du milieu associatif

● En mettant en place des actions pour renforcer la cohésion sociale et la communication

● En assurant le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal

Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale

● En protégeant et valorisant les éléments du patrimoine local

● En allégeant l'empreinte énergétique du territoire, en commençant par encourager des modes de consommations et de productions raisonnées

Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement

● En favorisant la biodiversité et en sensibilisant au respect de la nature

● En mettant en œuvre des initiatives durables et créatives stimulant la protection des ressources, en particulier l'eau et la gestion des déchets

Social

Environnemental

Economique

Fauvillers, nos projets pour un avenir plus durable, dynamique et solidaire



PARTIE V

LES PROJETS

DU PCDR

PARTIE V : LES PROJETS DU PCDR



LOT 1 0-3 ANS

Projets matériels	
L1-M-01	Aménagement de l'Eldo en une maison multiservices, associée à un logement locatif communal et un atelier rural à Fauvillers
L1-M-02	Aménagement de la salle de Warnach en maison de village
L1-M-03	Développement du site de Oisefagne
Projets immatériels	
L1-IM-01	Développement de l'offre culturelle
L1-IM-02	Résolution des problèmes de sécurité routière
L1-IM-03	Soutien au milieu associatif
L1-IM-04	Encouragement des productions locales et des circuits courts



LOT 2 4-6 ANS

Projets matériels	
L2-M-01	Création d'un espace de convivialité avec kiosque à Wisembach
L2-M-02	Aménagement d'un espace de convivialité à Strainchamps
L2-M-03	Aménagement d'un espace de convivialité à Sainlez
L2-M-04	Aménagement du cœur de village de Tintange
L2-M-05	Création d'espaces de convivialité dans les villages
L2-M-06	Restauration et valorisation d'éléments patrimoniaux locaux
L2-M-07	Développement de la mobilité électrique
Projets immatériels	
L2-IM-01	Elargissement de l'offre de services pour les aînés
L2-IM-02	Mise en place d'actions pour améliorer la propreté de l'espace public
L2-IM-03	Mise en place d'un mouvement "Zéro déchet"
L2-IM-04	Renforcement de la promotion touristique de la commune
L2-IM-05	Mise en place d'une démarche de Commune en santé
L2-IM-06	Sensibilisation du monde agricole aux enjeux environnementaux
L2-IM-07	Information et sensibilisation au patrimoine local
L2-IM-08	Développement des pratiques sportives pour les Fauvillersois(es)
L2-IM-09	Actions favorisant la mobilité douce



LOT 3 7-10 ANS

Projets matériels	
L3-M-01	Aménagement de la salle de Menufontaine en maison de village
L3-M-02	Création de logements adaptés pour aînés
L3-M-03	Création de logements tremplins
L3-M-04	Aménagement de chemins de liaison
L3-M-05	Aménagement de zones de covoiturage
L3-M-06	Création d'espaces sportifs et de plaines de jeux
L3-M-07	Aménagement du cœur de Fauvillers
L3-M-08	Création d'un atelier rural
L3-M-09	Création de réseaux de chaleur
L3-M-10	Création d'une vitrine de la vie lors de la 2ème guerre mondiale
Projets immatériels	
L3-IM-01	Création d'une démarche en faveur du logement alternatif ou adapté
L3-IM-02	Développement de l'emploi en activant la ZAEM
L3-IM-03	Sensibilisation des citoyens au monde agricole
L3-IM-04	Mise en place d'actions en faveur de la nature
L3-IM-05	Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale
L3-IM-06	Soutien à la mise en œuvre de projets énergétiques
L3-IM-07	Accompagnement et soutien aux agriculteurs locaux
L3-IM-08	Développement de l'économie circulaire favorisant la transition et les liens citoyens
L3-IM-09	Développement de l'apprentissage des langues sur la commune
L3-IM-10	Mise en œuvre d'actions favorisant les déplacements groupés
L3-IM-11	Amélioration de la mobilité en transport public
L3-IM-12	Valorisation des paysages

AMÉNAGEMENT DE L'ELDO EN UNE MAISON MULTISERVICES, ASSOCIÉE À UN LOGEMENT LOCATIF COMMUNAL ET UN ATELIER RURAL À FAUVILLERS



Ce projet vise à acquérir l'ancien café-salle des fêtes « l'Eldo » et le corps de logis y accolé dans le cœur du village de Fauvillers, pour les réaménager en maison multiservices associée à un atelier rural et à un logement locatif communal.

Ce projet mixte abritera trois grandes fonctions.

UN LOGEMENT LOCATIF COMMUNAL

L'habitation actuelle, déjà habitable, sera remise aux normes en vue de proposer un logement communal loué à de jeunes ménages ou familles, afin de les inciter à s'installer sur la commune et maintenir les services en place.

DES ESPACES POLYVALENTS MULTISERVICES MIS À DISPOSITION POUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

- À l'étage : une salle modulable, associée à la cuisine existante, pour accueillir les activités communales et communautaires (Maison d'Accueil Communautaire, 3x20, CCCA, mais également cours de langues, formation, ateliers...)
- À l'étage : un espace indépendant disposera d'une salle de rangement et de réunions pouvant éventuellement servir comme salle de repas.
- Au rez-de-chaussée : un local dédié accueillera des permanences diverses (guichet de l'énergie, service à l'enfance, Infor jeunes, mutuelles...) et la décentralisation de certains services communaux ou transcommunaux (ADL, médiation des dettes, impôts, écrivain public...).

UNE FONCTION ÉCONOMIQUE

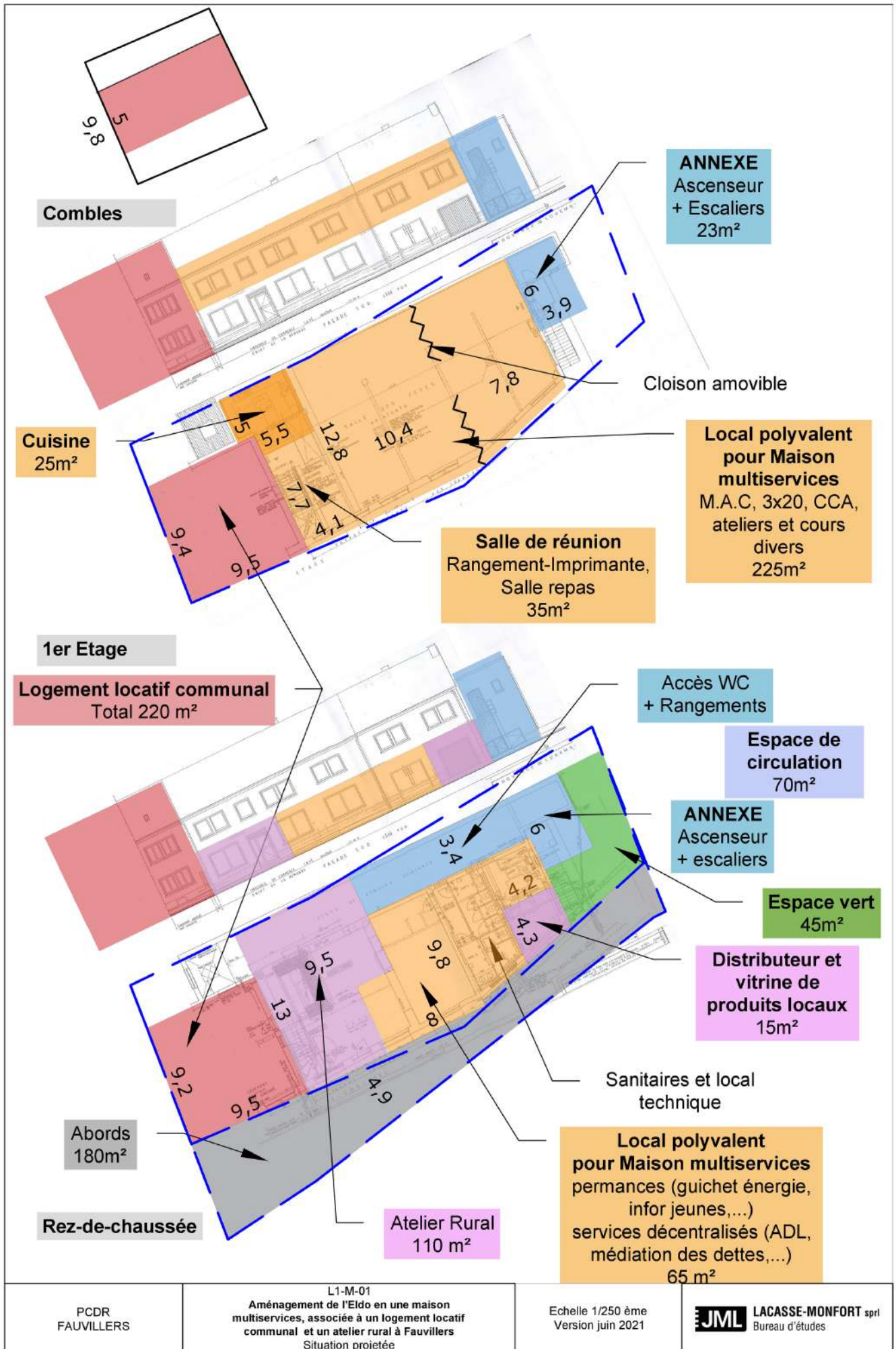
Deux parties du rez-de-chaussée seront destinées à accueillir des activités liées à l'économie locale et aux produits locaux :

- Un atelier rural, pour le développement de l'activité d'un artisan.
- Un espace vitrine des produits locaux avec des distributeurs, en lieu et place de l'actuel garage.

Outre les infrastructures techniques nécessaires qui seront remises aux normes, notons qu'un escalier avec ascenseur sera installé dans une extension du bâtiment (à la place de l'actuel escalier de secours). Les abords seront également aménagés.

La conception du projet sera guidée par des critères d'accessibilité à tous types de publics, de confort, de qualité des matériaux, de facilité d'entretien et d'économie d'énergie.







AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DE WARNACH EN MAISON DE VILLAGE



Le projet vise à aménager la salle de village de Warnach en maison de village, ainsi que ses abords.

La salle de village est implantée dans l'ancienne école de Warnach qui a fermé en 1982. Ce bâtiment de caractère érigé au début du XXème siècle, a subi peu de transformations.

Le bâtiment actuel reprend au rez-de-chaussée une salle polyvalente de 80m² avec un espace bar, une petite cuisine et un local WC. Des toilettes extérieures existent également. L'étage est difficilement accessible par un escalier intérieur et uniquement utilisé comme espace de rangement.

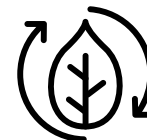
Le projet consistera en une rénovation globale du bâtiment et en une mise aux normes (accessibilité PMR, incendie, électricité, isolation...).

Les affectations actuelles seront maintenues et développées, notamment via la création de deux espaces supplémentaires à toiture plate, en remplacement d'annexes existantes. Les interventions principales porteront sur l'espace cuisine, les sanitaires et l'espace extérieur.

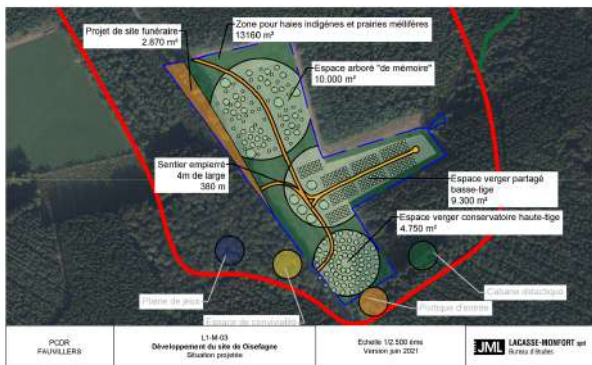
Un auvent sera installé le long de la maison de village, en connexion directe avec la salle, et un accès sera aménagé par l'arrière du site pour les livraisons. Le revêtement de la cour sera remplacé, les murs de soutènement renforcés et des plantations marqueront la limite avec la parcelle voisine.

Notons que ce projet sera mené en étroite collaboration avec le comité de la salle et les habitants, qui se chargeront de certains travaux de finition





DÉVELOPPEMENT DU SITE DE OISEFAGNE



Le projet consiste en l'acquisition et l'aménagement d'un terrain agricole de 3,86 ha jouxtant la zone forestière communale de Oisefagne, à la sortie de Fauvillers vers Hotte via La Barrière.

CE TERRAIN SERA AMÉNAGÉ EN 3 ZONES DISTINCTES :

- un verger conservatoire haute-tige,
- un verger partagé basse-tige
- un espace arboré « de mémoire ».

Le terrain est actuellement exploité en prairie, mais il est entouré de parcelles forestières.

Il se trouve au sein d'un vaste site de propriétés communales sur lesquelles le projet de « domaine de Oisefagne » a pu se concrétiser en 2021.

La priorité sera donnée à des essences mellifères, pour pouvoir implanter sur le site un rucher communal. L'aménagement sera complété d'un espace cinéraire forestier paysager sur une parcelle de la zone forestière communale.



DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE CULTURELLE



Le projet consiste à développer l'offre culturelle sur la commune aux niveaux local et supracommunal.

Au niveau communal, de nouvelles activités et animations culturelles seront proposées aux Fauvillersois(es) ; il sera fait appel aux ressources existantes, notamment humaines, et aux talents locaux.

Des événements d'envergure s'adresseront à toutes les catégories de la population, avec un focus particulier sur les jeunes et les activités intergénérationnelles.

Afin d'assurer la bonne coordination de cette offre élargie, une commission culturelle citoyenne sera créée.

La culture passe également par la lecture. Afin de trouver une réponse locale et pérenne à ce besoin identifié, différentes initiatives seront mises en place :

- Création d'un point lecture : un dépôt de livres, DVD, supports audio et jeux sera ouvert dans le local des aînés, au rez-de-chaussée de la maison rurale « la Ferme Simon », en collaboration avec la Bibliothèque provinciale.
- Maintien du service de bibliobus dans les villages.
- Développement du réseau de boîtes à livres.
- Création d'une ludothèque.

Au niveau supracommunal, des liens seront tissés avec d'autres acteurs culturels extracommunaux existants pour privilégier l'ouverture à différentes cultures, la professionnalisation des activités proposées et l'élargissement de la programmation culturelle.

Un partenariat sera établi avec des structures culturelles reconnues pour favoriser la décentralisation d'activités sur Fauvillers.

Dans ce sens, une extension de territoire de la Maison de la Culture d'Arlon sera sollicitée lors de son prochain contrat-programme.



D'autres acteurs et initiatives seront associés à cette démarche, notamment :

- l'académie de musique de Bastogne et/ou d'Arlon afin d'établir un partenariat pour la délocalisation de certains cours ;
- les acteurs culturels des communes voisines afin de délocaliser ou mutualiser certains services au niveau transcommunal.

FICHE N° L1-IM-02

RÉSOLUTION DES PROBLÈMES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Le projet consiste à mettre en place des actions de sécurité routière à l'échelle de la commune, via la Commission Sécurité routière.

Le sentiment d'insécurité, lié principalement à la vitesse, reste important dans tous les villages.

La Commission sécurité routière qui a déjà traité plusieurs points noirs ces dernières années reste l'interlocuteur privilégié au niveau de la Commune.

LES CINQ ACTIONS SUIVANTES SERONT MENÉES :

1. Traiter spécifiquement les points noirs identifiés lors de l'élaboration du PCDR.
2. Réfléchir aux effets de porte à l'entrée des villages (identifier précisément leurs localisations ainsi que leurs aménagements communs et/ou spécifiques).
3. Proposer des dispositifs de ralentissement, des effets d'optique, un rétrécissement de chaussée, des plantations... pour amener les automobilistes à ralentir dans les villages.
4. Développer une signalétique adaptée et spécifique sur l'ensemble de la commune comme aux abords des écoles pour inciter les automobilistes à ralentir aux endroits particulièrement sensibles.
5. Mener une campagne de sensibilisation au sein de la commune, notamment pour lutter contre les excès de vitesse.

FICHE N°L1-IM-03



SOUTIEN AU MILIEU ASSOCIATIF



Le projet consiste à coordonner les différentes dynamiques associatives locales, à apporter un soutien logistique aux associations et à favoriser le maintien des associations existantes.

La coordination entre les différentes associations passera par l'établissement et la diffusion, notamment numérique, d'un calendrier communal des activités et des événements.

L'ensemble des habitants sera ainsi informé des activités des autres villages. Des réunions seront organisées entre les différentes associations afin d'étendre leurs activités à l'ensemble de la commune ; voire de se regrouper entre elles pour organiser des événements.

Les associations ont besoin d'un soutien logistique et matériel afin d'améliorer et développer leurs activités. Il s'agira d'acquérir du matériel et surtout de mutualiser les moyens, y compris humains, et les équipements entre toutes les associations au niveau communal.

Le maintien et le développement des associations est étroitement lié au nombre et au dynamisme de leurs bénévoles qui ont tendance à diminuer. Afin d'endiguer voire d'inverser ce phénomène, une campagne de promotion des associations sera mise en place pour les faire mieux connaître et donner envie de s'y impliquer. Les plus jeunes seront particulièrement ciblés. De nouvelles activités comme le patro, les scouts... seront créées afin d'attirer ce public spécifique

FICHE N°L1-IM-04



ENCOURAGEMENT DES PRODUCTIONS LOCALES ET DES CIRCUITS COURTS



Le projet consiste à soutenir les initiatives favorisant le développement des circuits courts et des productions alimentaires locales.

LE PROJET COMPREND TROIS GRANDS AXES :

1. Mettre en place des actions de communication pour faire connaître les initiatives locales et les producteurs locaux. Il s'agira de renforcer la communication grand public autour des produits locaux et des initiatives commerciales locales déjà existantes, en collaboration avec l'ADL ;
2. Mutualiser les moyens matériels et les infrastructures afin d'encourager les productions alimentaires locales et la transformation des produits locaux ;
3. Améliorer le réseau de distribution afin de développer la vente et l'accès aux produits locaux sur le territoire communal.

PARTIE VI : TABLEAU RÉCAPITULATIF

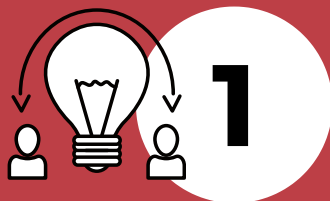
lot	N° fiche	Intitulé	Objectifs						Financement			
			1	2	3	4	5	6	Pistes	Estimation du coût TVAC	Part Communale TVAC (€)	
1	L1-M-01	Aménagement de l'Eido en une maison multiservices, associée à un logement localif communal et un atelier rural à Fauvillers	X	X	X					DR, UREBA	1.417.038 €	445.475 €
1	L1-M-02	Aménagement de la salle de Wärmach en maison de village	X	X	X					DR, UREBA	597.400 €	119.480 €
1	L1-M-03	Développement du site de Oisefagne	X	X		X				DR, Espaces Verts	216.792 €	54.697 €
1	L1-IM-01	Développement de l'offre culturelle		X						Province, FWB	14.300€ investissements 22.960€ annuels	100%
1	L1-IM-02	Résolution des problèmes de sécurité routière		X				X		SPW-Direction des routes, Province	12.000€/an	100%
1	L1-IM-03	Soutien au milieu associatif		X						Province, appels à projet	30.000€/an	100%
1	L1-IM-04	Encouragement des productions locales et des circuits courts		X						Région, Province, PNHSA, GAL	6.200€ investissement 6.000€ annuels	100%
2	L2-M-01	Création d'un espace de convivialité avec kiosque à Wisembach		X	X					DR, Espaces verts		
2	L2-M-02	Aménagement d'un espace de convivialité à Strainchamps		X	X		X			DR, Espaces verts, DGO1, Infrasport, CGT		
2	L2-M-03	Aménagement d'un espace de convivialité à Sainlez		X	X		X			DR, Espaces verts, Infrasport		
2	L2-M-04	Aménagement du cœur de village de Tintange		X	X		X			DR, Espaces verts, DGO1, Infrasport		
2	L2-M-05	Création d'espaces de convivialité dans les villages		X	X		X			DR, Espaces verts		
2	L2-M-06	Restauration et valorisation d'éléments patrimoniaux locaux		X	X		X		X	DR, PPPW, CGT		
2	L2-M-07	Développement de la mobilité électrique		X						Appels à projet, ORES		
2	L2-IM-01	Elargissement de l'offre de services pour les aînés	X	X						Province, appels à projet		
2	L2-IM-02	Mise en place d'actions pour améliorer la propriété de l'espace public		X	X					Idelix Environnement, Wallonie		
2	L2-IM-03	Mise en place d'un mouvement "Zéro déchet"	X	X						Province, Idelix Environnement		
2	L2-IM-04	Renforcement de la promotion touristique de la commune		X	X					CGT, MT		
2	L2-IM-05	Mise en place d'une démarche de Commune en santé	X	X			X			Province, appels à projet, mutuelles		
2	L2-IM-06	Sensibilisation du monde agricole aux enjeux environnementaux	X	X			X			Wallonie, Générations Terre		
2	L2-IM-07	Information et sensibilisation au patrimoine local	X	X						PPPW, CGT		
2	L2-IM-08	Développement des pratiques sportives pour les Fauvillersois(es)	X	X				X		Appels à projet, Infrasport		
2	L2-IM-09	Actions favorisant la mobilité douce		X			X	X		SPW Direction des routes, Wallonie cyclable		
3	L3-M-01	Aménagement de la salle de Menufontaine en maison de village		X	X							
3	L3-M-02	Création de logements adaptés pour aînés	X	X								
3	L3-M-03	Création de logements tremplins	X									
3	L3-M-04	Aménagement de chemins de liaison		X			X	X				
3	L3-M-05	Aménagement de zones de covoiturage		X			X	X				
3	L3-M-06	Création d'espaces sportifs et de plaines de jeux	X	X								X
3	L3-M-07	Aménagement du cœur de Fauvillers		X	X							X
3	L3-M-08	Création d'un atelier rural										X
3	L3-M-09	Création de réseaux de chaleur					X					X
3	L3-M-10	Création d'une vitrine de la vie lors de la 2ème guerre mondiale		X	X							X
3	L3-IM-01	Création d'une démarche en faveur du logement alternatif ou adapté	X	X								
3	L3-IM-02	Développement de l'emploi en activant la ZAEM		X				X				X
3	L3-IM-03	Sensibilisation des citoyens au monde agricole		X								X
3	L3-IM-04	Mise en place d'actions en faveur de la nature		X			X					X
3	L3-IM-05	Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale	X	X				X				X
3	L3-IM-06	Soutien à la mise en œuvre de projets énergétiques		X			X	X				X
3	L3-IM-07	Accompagnement et soutien aux agriculteurs locaux					X					X
3	L3-IM-08	Développement de l'économie circulaire favorisant la transition et les liens citoyens	X	X			X					X
3	L3-IM-09	Développement de l'apprentissage des langues sur la commune	X	X								X
3	L3-IM-10	Mise en œuvre d'actions favorisant les déplacements groupés	X	X			X	X				X
3	L3-IM-11	Amélioration de la mobilité en transport public	X	X				X				X
3	L3-IM-12	Valorisation des paysages					X					X



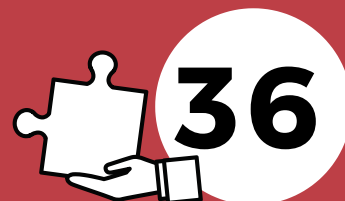
LE PCDR DE FAUVILLERS EN BREF



analyse du territoire



diagnostic partagé

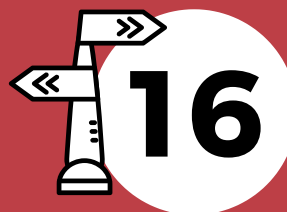


enjeux prioritaires

UN DÉFI : FAUVILLERS, NOS PROJETS POUR UN AVENIR PLUS DURABLE, DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE



grands objectifs



objectifs opérationnels



fiches-projets

issues des 251 propositions traitées lors des réunions



un taux de participation de 12,3%, pour un total cumulé de 277 citoyens (sur 2.256 habitants) ayant pris part à l'élaboration du PCDR de Fauvillers



PCDR
FAUVILLERS